

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Renée Mathieu

Date: 2026-01-30

Mémoire présenté à l'Office des Transports du Canada (OTC dans le cadre de la consultation portant sur la construction de la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic.

L'environnement et l'eau potable sont des richesses inestimables qui devraient primer et peser lourd dans la balance.

Transformer Pie-XI en cul de sac engendrerait plus de trafic au nord de la ville, La voie de contournement de la ville (route 161) n'a que 4 sorties sur toute sa longueur et elles devraient toutes être maintenues. Dans l'optique où la ville est appelée à grossir, détourner le trafic est une bonne chose. De plus Pie-XI est très importante pour les services d'urgence.

Les instances responsables doivent instaurer et appliquer des normes sévères pour les compagnies ferroviaires, ici comme ailleurs au pays : surveillance 24/24h, vitesse, entretien de rail, longueur des convois, etc.

Si cette voie de contournement est jugée nécessaire, une demi-voie serait plus acceptable au point de vue environnement et repenser la traverse de Pie-XI afin de permettre la circulation automobile autant que piétonnière.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures,
Renée Mathieu